

# L'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques

Module 3

Préserver et valoriser  
son patrimoine arboré

VISIO-  
CONFÉRENCE

**21 mai 2024**

10h - 12h

**Gironde**  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



# L'arbre en milieu urbain : Les bonnes pratiques

## Module 3 Préserver et valoriser son patrimoine arboré



### Public

Elus, agents des collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie, membres d'associations, étudiants.

### Dates

21 mai 2024

### Durée

2 h (10 h - 12 h)

### Tarif

Gratuit

### Prérequis

Aucun

### Méthode pédagogique

Connaissances fondamentales et échanges avec les participants

### Livrable

Support de présentation

VISIOCONFÉRENCE

### Objectifs de la formation :

- / Identifier les différents leviers règlementaires à mobiliser pour protéger un arbre en milieu urbain.
- / Distinguer les outils utilisables par une collectivité pour reconnaître et protéger son patrimoine arboré.
- / Découvrir des exemples de politiques communales en faveur de l'arbre.

### Contenu de la formation :

L'arbre en milieu urbain, à la différence de l'arbre en forêt, n'est pas protégé en France par une loi spécifique et efficace. Cette situation confuse aboutit bien trop souvent à l'abattage d'arbres alors que les bénéfices qu'ils nous rendent sont indispensables à notre bien-être. Pour un élu, un professionnel ou un particulier, quelle réglementation existante mobiliser pour protéger sur le long terme les arbres dans nos villes et villages ? Comment estimer la valeur du patrimoine arboré communal et sensibiliser sur sa préservation ?

Certaines collectivités comme Cannet-des-Maures (4 350 habitants) ont placé leur patrimoine arboré au cœur de leurs préoccupations et mettent en œuvre des actions inspirantes pour le valoriser et le protéger

---

### Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine LEHU, paysagiste-conseiller

Claire GARNIER, urbaniste - responsable de formation

# Programme

Animation par Justine LEHU, paysagiste-conseiller, CAUE de la Gironde

## **10 h 05 / La protection des arbres hors forêt – réglementations et outils**

Augustin Bonnardot, forestier arboriste conseil, CAUE de Seine-et-Marne

Questions-réponses avec les participants

## **10 h 45 / L'exemple d'une commune engagée pour son patrimoine arboré : de la stratégie à l'opérationnelle**

Andrea Fernandez, chargée de mission Développement Durable - Mairie du Cannet des Maures (83)

Questions-réponses avec les participants

## **11 h 30 / Des exemples de démarches engagées et d'outils inspirants**

Justine LEHU, paysagiste-conseiller, CAUE de la Gironde

**La suite du cycle de formation sur l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques**

**/ Module 4 : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique**

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé pour savoir si les objectifs ont été atteints.

# Inscription



M.     Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

## Réponse souhaitée avant le 17 mai 2024

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde:**

/ Sur le site internet :

<https://framaforms.org/inscription-au-module-3-preserved-et-valoriser-son-patrimoine-arbore-le-21-mai-10h-12h-1711119004>

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

Si vous êtes intéressé par les prochains modules du cycle de l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques, n'hésitez pas à nous l'indiquer ci-dessous :

**Module 4** : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com).

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>